

## Mise en place d'un réseau d'échanges des collectivités de l'agglomération

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ

#### Monographie complète

Communauté d'agglomération du Grand Rodez

Année 1 du PDP : 2010

Nombre d'agents : environ 220

Nombre de collectivités membres : 8

Nombre d'habitants : 56 765

Animatrice du programme : Christelle Galtier, Responsable prévention des déchets

Autres démarches transversales : Agenda 21. PCET en cours de réalisation

#### Contexte

Pour réaliser le diagnostic de territoire, le Grand Rodez a enquêté toutes ses communes adhérentes pour identifier leurs pratiques et leurs besoins. Très rapidement, il s'est avéré que des communes souhaitaient mettre en œuvre des actions, sans savoir comment le faire, là où d'autres le faisaient déjà. L'idée d'un réseau d'échange des collectivités sur l'exemplarité a tout de suite reçu l'approbation des communes, et a pris la forme d'une réunion d'une journée dédiée à la présentation des bonnes pratiques locales avec la rédaction de fiches synthétiques remises à toutes les communes du territoire.

#### Objectifs

Mettre en relation les communes du territoire pour échanger autour des bonnes pratiques de chacune et faciliter l'adoption de nouvelles actions.

Objectifs chiffrés :

- Organiser une réunion d'échange de bonnes pratiques par an sur la durée du programme
- 6 communes sur 8 impliquées dans le réseau d'échange de bonnes pratiques
- 1 action concrète de réduction des déchets mises en œuvre par an dans les communes

#### Déroulé de l'action

Lors de la réalisation du diagnostic de territoire, la responsable prévention de déchets se rend dans



toutes les communes de l'agglomération pour réaliser, avec l' élu et le technicien référent, l'état des lieux des pratiques et les besoins de chaque territoire.

Cet état des lieux a été mené à partir d'une grille d'entretien réalisée en interne pour identifier, par thème (papier, espaces verts, toxicité, formation...) les actions mises en œuvre ou celles qui sont envisagées.

#### *[O27 - la grille d'entretien]*

Une commune n'a pas pu être enquêtée, suite à des absences de personnel.

Très rapidement, lors des échanges, la responsable prévention des déchets s'est rendu compte que selon les actions, l'état d'avancement des communes pouvait être variable. Ainsi, certaines communes avaient mis en œuvre des actions que d'autres communes auraient souhaité initier. Très naturellement, l'idée d'une mise en réseau des différentes communes pour partager les bonnes pratiques est apparue et fut proposée aux communes.

Pour préparer ce réseau d'échanges, la responsable prévention a pré-identifié les actions suffisamment avancées et susceptibles d'intéresser l'ensemble des autres communes, à partir de son diagnostic initial. Elle s'est alors rapprochée des communes (élus et techniciens référents) aux actions retenues pour leur demander s'ils souhaitaient préparer avec elle une présentation de leur action.

Le contact avec les communes a été facilité pour deux raisons principales :

- l'agglomération est relativement petite puisqu'elle ne compte que 8 communes ;
- dès 2008, le nouvel élu référent sur les déchets a souhaité impulser une nouvelle dynamique et notamment en matière de prévention. Un comité de pilotage a été mis en place avec des élus des 8 communes, qui étaient donc déjà impliqués sur la prévention avant l'accord cadre ADEME.

Pour cette première journée d'échange, 4 actions ont été retenues, sur la base des actions les plus avancées et transférables aux autres communes :

- l'arrêt des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts à l'aide de la lutte biologique intégrée, présentée par la ville de Rodez ;
- la diminution du ramassage des tontes sur les stades de la ville d'Onet le Château ;
- la généralisation des gobelets jetables sur les manifestations de la ville d'Olemps ;
- don du matériel informatique pour réemploi et conditionnement de la ville de Sébazac-Concourès.

Le format retenu est d'une journée entière : 2 actions présentées le matin, deux l'après midi (9 h – 16 h 30)

Pour faciliter l'appropriation des actions par les communes et donc encourager l'adoption de nouvelles pratiques, la responsable prévention rencontre individuellement chaque technicien chargé de présenter une action pour réaliser avec lui une fiche retour d'expérience. Le format reprend les principaux points d'une fiche classique de retour d'expérience : contexte, objectifs, résultats, actions



menées, détail des étapes et moyens mis en œuvre, partenaires sollicités et les principaux facteurs de réussite.

Les agents apprécient la présence de l'animatrice et ce d'autant plus que cela leur permet de prendre du recul : les agents n'avaient pas forcément imaginé qu'il pouvait y avoir des impacts indirects ou résultats qualitatifs à leurs actions.

*[O28 - les fiches retour d'expérience]*

## Résultats

Début novembre, le programme de la journée est envoyé à tous les maires afin qu'ils informent leurs agents susceptibles d'être concernés par les actions présentées. 5 communes participent à cette journée sur les 8 communes de l'agglomération. Pour les 3 communes absentes, l'une l'est suite à une réorganisation interne, une autre à cause d'un problème de calendrier. Pour la dernière commune, il s'agit visiblement d'un défaut de communication, l'information n'ayant pas été diffusée en interne aux agents visés.

Cette première rencontre s'est tenue le 25 novembre 2011. Sur les 11 personnes présentes, 9 étaient des techniciens et 2 étaient des élus. Ces deux élus ont d'ailleurs présenté eux-mêmes leurs actions.

Chaque collectivité présentait son action et la responsable du PLPD avait en charge l'animation de la journée et des échanges. Cette animation n'est d'ailleurs pas toujours facile, les discours entre agents pouvant être très techniques.

*[O29 - le courrier d'invitation aux maires avec le programme de la journée]*

Suite à cette journée, l'animatrice a diffusé un compte rendu mais également un questionnaire d'évaluation aux participants. Les retours ont été très positifs, mais le format d'une journée ne semblait pas adapté. La prochaine journée durera une demi-journée, et une seule action sera présentée. Le questionnaire d'évaluation a également permis d'identifier l'action présentée lors de la prochaine journée qui se déroulera dans la collectivité porteuse de l'action, en mai 2012 et portera sur les produits d'entretien.

*[O30 - le compte rendu de la journée]*

*[O31 - le questionnaire d'évaluation]*

## Moyens humains

La chargée de mission prévention a été mobilisée lors du diagnostic des communes en année 1 et en 2011, l'action a mobilisé l'animatrice environ 39 h, pour l'identification et la sélection des actions à présenter, pour organiser la réunion et accompagner les communes dans la rédaction de fiches retour d'expérience. En 2012, même si le format sera modifié (une demi journée dédié à une seule action), l'animatrice pense y consacrer davantage de temps, son objectif étant d'avoir plusieurs intervenants pour bien approfondir l'action et surtout pour se consacrer à la mobilisation des agents afin d'avoir une diversité de participants susceptibles d'être intéressés (responsable des achats,



personnel d'entretien...).

D'autres exemples sur : <http://optigede.ademe.fr/eco-exemplarite-dechets-exemples>